

Instruction DGOS/R3/2010/457 du 27 décembre 2010 relative à la chirurgie ambulatoire : perspectives de développement et démarche de gestion du risque

27/12/2010

Le développement de la chirurgie ambulatoire (hospitalisation de moins de 12 heures sans hébergement de nuit) constitue l'un des 10 programmes prioritaires de la gestion du risque pour les années 2010-2012. Cette instruction, accompagnée de 5 annexes, présente notamment les modalités de l'élaboration d'un état des lieux et d'un diagnostic partagé de la chirurgie ambulatoire en région.

Validée par le CNP le 17 décembre 2010- Visa CNP 2010-300

Date d'application : immédiate

NOR : ETSH1033647J

Classement thématique : Établissements de santé

Catégorie : Directives adressées par le ministre aux services chargés de leur application, sous réserve, le cas échéant, de l'examen particulier des situations individuelles

Résumé : La chirurgie ambulatoire, priorité nationale, est un enjeu majeur de la structuration de l'offre de soins. La mise en oeuvre par les agences régionales de santé de la priorité du programme pluriannuel de gestion du risque (GDR) de développement de la chirurgie ambulatoire doit s'appuyer sur un état des lieux régional pour lequel la présente instruction propose une maquette et un calendrier.

Mots-clés : chirurgie ambulatoire - état des lieux régional - gestion du risque- qualité des soins

Textes de référence :

[Article R. 6121-4](#) et [R. 6124-301 à R. 6124-305](#) du code de la santé publique

Directive du ministère de la santé du 19 juillet 2010 relatives aux priorités sur la gestion du risque pour 2010

Textes abrogés ou modifiés : Néant

Annexes :

Annexe 1 : Données chiffrées relatives à la chirurgie disponibles dans le système d'information (ATIH, CNAMTS)

Annexe 2 : Maquette d'état des lieux sur la chirurgie ambulatoire

Annexe 3 : Proposition de plan du document de synthèse sur l'état des lieux et le diagnostic partagé

Annexe 4 : Présentation de l'organisation et des interlocuteurs au niveau national intervenant dans le pilotage du programme GDR chirurgie ambulatoire

Annexe 5 : « Colloque chirurgie ambulatoire : quel projet pour la chirurgie en France ? » organisé par l'ANAP, l'HAS, et l'AFCA le 23 novembre 2010- Eléments de doctrine présentés par la DGOS

Vous pouvez consulter cette instruction en version PDF

Source : www.circulaires.gouv.fr